



École secondaire Louis-Riel
5850, avenue de Carignan, Montréal (Québec) H1M 2H7

Assemblée générale annuelle des parents
Procès-verbal

Date : Jeudi 19 septembre 2024

Heure : 18 h

Lieu : Auditorium de l'école secondaire Louis-Riel

Nombre de parents présents : 134

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Marilaine Bolduc-Jacob, présidente sortante du conseil d'établissement, présidera l'assemblée jusqu'à la tenue de l'élection de parents. Elle remercie les parents présents et explique le rôle d'une assemblée générale annuelle (AGA) de parents : présenter les différentes façons de s'engager dans la vie de l'école, faire le point sur les dossiers qui ont marqué l'année précédente pour les différentes instances auxquelles les parents participent et élire les représentants des parents au conseil d'établissement (CÉ). Elle présente les membres sortants du CÉ qui sont sur scène à ses côtés et fait mention d'un espace pour s'inscrire à l'organisme de participation des parents (OPP). De plus, elle invite les parents présents à proposer et appuyer les différentes propositions durant l'assemblée.

2. Mot de la direction

Mme Nadine Leduc, directrice d'établissement, remercie et met en avant l'implication des parents, soulignant l'importance de leur présence. Elle présente les différents moyens de communication avec l'école qui sont disponibles pour les parents. Elle présente les quatre directions adjointes.

3. Désignation d'un(e) président(e) et d'(une) secrétaire d'assemblée

Mme Bolduc-Jacob explique les responsabilités d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée.

Mme Marilaine Bolduc-Jacob se propose comme présidente et Mme Sara Arsenault appuie. Personne d'autre ne présente sa candidature. Mme Marilaine Bolduc-Jacob est élue à l'unanimité.

Mme Marilaine Bolduc-Jacob propose Mme Sarah Jealdi comme secrétaire et Mme Hélène Couture appuie. Personne d'autre ne présente sa candidature. Mme Sarah Jealdi est élue à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Bolduc-Jacob fait la lecture de l'ordre du jour acheminé aux parents par courriel lors de la convocation. Mme Isabelle Fumas propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Yamina Kolli appuie. Il est adopté à l'unanimité.

5. Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale

Mme Bolduc-Jacob rappelle que le compte-rendu a été acheminé par courriel lors de la convocation et est disponible sur le site de l'école.

Mme Dominique Chardonnet propose l'adoption du compte-rendu et Mme Halima Benbrahim appuie. Il est adopté à l'unanimité.

6. Présentation des rôles et fonctions du CÉ, de l'OPP et du Comité de parents

Mme Bolduc-Jacob présente les trois différentes instances d'implication des parents :

- Le conseil d'établissement (CÉ) : C'est une obligation légale selon la Loi sur l'instruction publique. Il détermine les grandes orientations de l'école et permet à la direction d'avoir les leviers nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des élèves. À l'école Louis-Riel, il est composé pour les parents de huit membres et de deux à huit substituts, élus par les parents lors de l'AGA.
- L'organisme de participation des parents (OPP) : C'est un regroupement de parents qui souhaitent s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant. Il réalise des projets spécifiques et échange sur différentes thématiques. Il est ouvert à tout parent inscrit.

- Le comité de parents du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) : C'est une obligation légale selon la Loi sur l'instruction publique. Il permet de communiquer les préoccupations des parents et d'émettre des recommandations dans l'intérêt des élèves auprès du conseil d'administration du CSSDM. Il est composé d'un parent délégué et d'un substitut par école, élus entre eux par les membres du CÉ lors de l'AGA.

7. Conseil d'établissement (CÉ)

(a) Composition du CÉ pour l'année 2023-2024

Marilaine Bolduc-Jacob	Membre et présidente
Isabelle Fumas	Membre
Sarah Jeaidi	Membre
Thuy Phuong La	Membre
Assia Meloua-Benzaba	Membre et déléguée au comité de parents
Samir Nedjma	Membre et substitut au comité de parents
Nadia Outamant Jeniani	Membre
Hadj Zitouni	Membre et vice-président
Halima Benbrahim	Substitut
Dominique Chandonnet	Substitut
Rida Cherqui	Substitut
Hortense Chopart	Substitut
Étienne Bergeron	Substitut
Salima Bounhar	Substitut
Mouloud Ouadouri	Substitut
Long Vu	Substitut

Personnel enseignant : Mme Marie-France De Montigny, M. Tahar Hanaya, M. Simon Laurent, Mme Leïla Moknine, Mme Mélanie Murphy et Mme Mourida Zarraa

Personnel professionnel et de soutien : 2 postes vacants

Élèves : Mmes Maëllie Maltais et Mme Maeva Gascon

Communauté : Mme Marie-Ève Lapointe (Projet Harmonie) et 2^e poste vacant

Direction (sans droit de vote) : Mme Nadine Leduc (directrice), Mme Fatiha Djebbar (directrice par intérim) et M. Thierry Giroux (directeur adjoint et secrétaire)

Durant l'année, le CÉ a tenu sept séances, habituellement les mardis de 18 h 30 à 21 h en présentiel à la bibliothèque de l'école Louis-Riel. Les procès-verbaux adoptés peuvent être consultés sur le site internet de l'école. Une copie du rapport annuel peut également être demandée par courriel à : lriel.ce@csdm.qc.ca. Toute personne démontrant un intérêt peut assister à un conseil d'établissement et prendre la parole lors de la période de questions du public, en s'inscrivant par courriel à : lriel.ce@csdm.qc.ca.

La première séance du CÉ de 2024-2025 sera le mercredi 16 octobre 2024 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école.

(b) Principaux dossiers abordés durant l'année 2023-2024

- Occupation de locaux par le Centre Tétreaultville : recommandation au CSSDM demandant leur reprise
- Aéro 2 : recommandation au CSSDM du retrait du programme au 2^e cycle
- Direction : adoption des critères de sélection
- Approbation de voyages culturels et avis à la direction pour le maintien du voyage au Guatemala
- Adoption de quatre résolutions proposées par le personnel enseignant
- Approbations et adoptions :
 - Code de vie
 - Budget pro forma
 - Contributions financières
 - Transfert de dépenses
 - Matériel didactique
 - Grille-matières
 - Activités éducatives
 - Programmes locaux
 - Consultation des élèves
 - Matériel usage personnel

(c) Recommandations pour la prochaine année

- Mobiliser les parents pour qu'ils se sentent interpellés par les mandats et les décisions du CÉ
- Développer les communications avec toutes les instances avec lesquelles collabore le CÉ
- Saisir un maximum d'opportunités pour agir en fonction des pouvoirs conférés au CÉ

(d) Période de questions

Question de Mme Claudia Pace : Le programme Galilée est composé de deux groupes pour le niveau secondaire 4 puis d'un seul groupe pour le niveau secondaire 5. La capacité organisationnelle de l'école est évoquée comme motif pour réduire le nombre de groupes. Est-ce que le CÉ a évalué les impacts pour les élèves et pourquoi cette décision a été prise?

Réponse de Mme Bolduc-Jacob: Non, le CÉ n'a pas été consulté car il n'a pas à approuver ce genre de décision. Il s'agit d'un point d'information de la direction. Elle invite le parent à se renseigner auprès de la direction. Mme Guylaine Dubreuil, directrice adjointe de niveau, est disponible pour répondre à la question.

Question de Mme Primalia Lance : Elle a choisi l'école Louis-Riel pour le programme Aéro 2 et vient d'apprendre que le programme n'est plus proposé. Quelles sont les raisons?

Réponse de Mme Bolduc-Jacob : Elle explique que cela fait trois ans que l'arrêt du programme est en discussion au sein du CÉ. Elle donne quelques éléments qui ont été soulevés : la mobilisation du personnel enseignant qui juge le programme inadapté aux élèves avec les cours de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal ajoutés au programme du secondaire et le taux d'abandon important. Le CÉ a pris la décision de retirer le programme pour le premier cycle seulement. Cette décision a été prise sans affecter les élèves déjà inscrits mais cela aura une influence pour les inscriptions futures. Le deuxième cycle est maintenu car c'est le CSSDM qui est décisionnaire.

(e) Élections du CÉ 2024-2025

- Explication des rôles et responsabilités de chacun pour le bon fonctionnement du scrutin et désignation des officiers.

L'élection vise à élire 4 membres pour des mandats de 2 ans et de 2 à 8 substituts pour des mandats de 1 an.

Mme Marilaine Bolduc-Jacob propose Mme Isabelle Fumas comme présidente d'élection et Mme Halima Benbrahim appuie. Personne d'autre ne présente sa candidature. Personne ne demande le vote.

Mme Isabelle Fumas est élue à l'unanimité.

Mme Isabelle Fumas propose Mme Sarah Jealdi comme secrétaire d'élection et M. Long Vu appuie. Personne d'autre ne présente sa candidature. Mme Sarah Jealdi est élue à l'unanimité.

Mme Isabelle Fumas propose M. Hadj Zitouni comme scrutateur et M. Rida Cherqui appuie. Mme Halima Benbrahim se propose comme scrutatrice et Mme Yamina Kolli appuie. Mme Sara Arseneault se propose comme scrutatrice et Mme Ariany Garcia appuie. M. Nykola Durmand se propose comme scrutateur et Mme Nadia Outamant Jeniani appuie. Personne d'autre ne présente sa candidature. Personne ne demande le vote. Les quatre scrutateurs et scrutatrices sont élus à l'unanimité.

Mme Isabelle Fumas propose de commencer l'élection et Mme Primalia Lance appuie.

- Élection des membres du conseil d'établissement

Pour l'année 2024-2025, 12 postes sont à combler, soit 4 membres pour 2 ans et de 2 à 8 substituts pour 1 an. Mme Isabelle Fumas invite les parents candidats à s'avancer sur scène pour inscrire leur candidature et se présenter. M. Pierre Paquette appuie en bloc les candidats à l'élection.

Le vote électronique est effectué à l'aide de cellulaires, ou encore de tablettes mises à la disposition des parents par l'école.

Parents candidats pour les 4 postes de membres :

A : Mme Marilaine Bolduc-Jacob
B : Mme Dominique Chandonnet
C : Mme Thuy Phuong La
D : M. Rida Cherqui
E : Mme Salima Bounhar
F : Mme Yamina Kolli
G : M. Liuba Ceban
H : Mme Maria Benlemkaddem

Parents élus aux 4 postes de membres :

Mme Marilaine Bolduc-Jacob
Mme Yamina Kolli
Mme Thuy Phuong La
Mme Dominique Chandonnet

Selon les résultats du vote électronique, Mme Dominique Chandonnet et Mme Maria Benlemkaddem sont à égalité. Mme Isabelle Fumas propose un vote à main levée afin de départager les candidates. Mme Dominique Chandonnet obtient la majorité.

Mme Fumas demande si les candidats non élus souhaitent se porter candidats pour être substituts : 3 d'entre eux acceptent. Mme Fumas demande si d'autres parents souhaitent se présenter comme substituts : 5 parents se proposent. M. Pierre Paquette appuie en bloc les candidats à l'élection. Le vote n'est pas requis. Les 8 candidats sont élus par acclamation.

Parents élus aux 8 postes de substituts :

M. Fleuristin Beliot	Mme Ariany Garcia
Mme Maria BenlemKaddem	M. Ltifi Khaled
Mme Salima Bounhar	Mme Nadia Outamant Jeniani
M. Rida Cherqui	M. Long Vu

8- Organisme de participation des parents (OPP)

M. Long Vu, parent bénévole, présente le compte-rendu de l'OPP en 2023-2024. Durant l'année, huit rencontres ont été tenues à la bibliothèque de l'école Louis-Riel dans le but d'échanger sur des préoccupations des parents en lien avec la vie scolaire. Pour s'inscrire, les parents sont invités à laisser leurs coordonnées à l'entrée de l'auditorium ou à envoyer un courriel : lriel.opp@csdm.qc.ca.

Un courriel sera envoyé pour communiquer les informations pour la première rencontre.

(a) Principales actions réalisées

- Inscription de 90 parents à l'OPP, dont 12 parents actifs
- Discussions concernant les activités parascolaires, le magasin solidaire, la sortie à La Ronde, la fin de l'année scolaire, etc.
- Communication étroite à chaque rencontre avec la direction adjointe responsable du dossier de l'OPP
- Présence d'un membre de l'OPP comme invité aux séances du CÉ
- Réalisation de mandats spécifiques
- Campagne de sensibilisation pour le recyclage des stylos et des cosmétiques
- Atelier sur les écrans et les ados par les Ateliers Edu.Pop du CREP-CSSDM
- Préparation du sondage au sujet du manque d'espace et l'occupation de locaux à l'école Louis-Riel (mandat du CÉ)
- Publication de messages de l'OPP dans l'Info-Parents
- Gestion et publication dans la page Facebook [Parents de Louis-Riel en action!](#)

(b) Souhaits et projets pour la prochaine année

- Augmenter l'implication des parents dans l'école, dans l'OPP et ses activités
- Poursuivre la collaboration avec la direction adjointe et la direction
- Multiplier les occasions de collaboration entre le CÉ et l'OPP
- Améliorer l'influence, la communication et l'interaction avec les parents sur la page Facebook
- Maintenir la présence de l'OPP au CÉ et dans l'Info-Parents
- Collaborer avec le CÉ au sujet du manque d'espace à l'école dû à l'occupation par le centre Tétreaultville
- Promouvoir la réalisation des Ateliers Edu.Pop
- Augmenter la sensibilisation pour le recyclage des stylos et cosmétiques (parents, élèves et équipe-école)
- Évaluer la possibilité de tenir et de promouvoir le retour des ateliers de sensibilisation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour tous les élèves
- Collaborer avec le personnel enseignant pour les besoins de bénévoles pour les sorties des élèves ou d'autres activités de l'école
- Évaluer la possibilité de promouvoir une campagne de sensibilisation liée à la sécurité à vélo

(c) Formation d'un OPP 2024-2025

M. Long Vu propose la formation d'un OPP et Mme Primalia Lance appuie. Personne ne demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

(d) Période de questions

Question de Mme Jenne Perera : Est-ce que des cours de premiers soins peuvent être proposés aux élèves?

Réponse de M. Vu : C'est un projet possible pour l'OPP.

Question de Mme Jenne Perera : Pourquoi le voyage au Guatemala a été annulé?

Réponse de Mme Bolduc-Jacob : Le voyage a été reporté, car il n'avait pas été approuvé dans le budget. En usant son pouvoir de recommandation, le CÉ avait formellement demandé à la direction d'évaluer des solutions pour rendre possible la tenue du voyage après avoir été interpellé par lettre et à deux reprises lors de la période de questions, mais la décision a été maintenue.

9- Comité de parents du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)

La déléguée et le substitut de l'année 2023-2024 sont absents de l'AGA. Mme Assia Meloua-Benzaba et M. Samir Nedjma ont représenté l'ensemble des parents de l'école Louis-Riel en 2023-2024. Neuf rencontres ont été tenues en présentiel. Le rapport annuel du comité de parents du CSSDM sera disponible au mois d'octobre 2024.

(a) Principaux sujets abordés

- Consultation sur le chemin de l'école : sécurisation et déplacement actifs
- Présentation des rôles et fonctions de la protectrice régionale de l'élève
- Présentation du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes liées aux fonctions du CSSDM
- Présentation des critères de répartition des services professionnels
- Consultation sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)
- Présentation de la Politique sur le maintien et la fermeture des écoles du CSSDM
- Échanges au sujet des contributions financières
- Suivi de la consultation sur le projet de loi 23
- Formation sur la douance
- Période de questions avec la directrice générale du CSSDM



(b) Élection des parents délégué et substitut 2024-2025

Mme Dominique Chandonnet propose sa candidature comme déléguée et Mme Yamina Kolli propose sa candidature comme substitut. Mme Marilaine Bolduc-Jacob appuie les deux candidatures. Personne d'autre ne propose sa candidature pour les postes de délégué et de substitut. Personne ne demande le vote. Mme Dominique Chandonnet et Mme Yamina Kolli sont élues à l'unanimité.

10- Levée de l'assemblée à 19 h 25